

Département
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 17 septembre 2024

Nombre de Membres	
Afférent au Conseil Municipal	Qui ont pris En exercice Part à la Délibération
27	27

Date de la Convocation 10 septembre 2024

Date d'Affichage
10 septembre

Objet de la délibération

No 2024-100206

**Travaux
Attribution du marché pour l'acquisition
d'une épareuse**

Le dix-sept septembre deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHMED, Pascal HOURLIER, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ.

Absents représentés : Dominique THUAULT pouvoir à Elisabeth BENARD, Jean-Paul COLMONT pouvoir à Monique MOREL, Alain GUENON pouvoir à Brigitte LAGRUE, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Etienne DHUICQ.

Absente excusée : Claudette BOUCHÉ
Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Vu le budget 2024,

Considérant la nécessité de procéder au changement de notre épareuse, trop petite et devenue obsolète,

Considérant la consultation réalisée auprès de deux entreprises,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

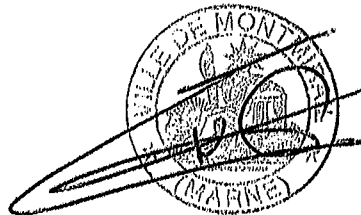
- retenir l'offre de l'entreprise Martel avec l'option l'échelle d'attelage avec stabilisateurs à cardan et barre automatique pour 500€ pour la somme totale de 26 250€ HT

-accepte la reprise de l'ancienne épareuse Bomford à 1500€

-autorise le maire à signer le devis correspondant de l'entreprise Martel

Etienne DHUICQ

Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240917-def2024-100206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024
Publication : 26/09/2024

Le Maire